



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État
La Ministre aux Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 18 mars 2010

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
22 MARS 2010

Luxembourg

Persone en charge du dossier:
Nicole Sontag-Hirsch
☎ 247 - 82952

Réf.: 2009 - 2010 / 0475 - 02

Objet: Réponse à la question parlementaire n° 0475 du 24 février 2010
de Monsieur le Député Marc Angel.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse de Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration à la question parlementaire sous objet, concernant la Journée internationale contre l'homophobie (IDAHO).

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La Ministre aux Relations
avec le Parlement

Octavie Modert



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille et de l'Intégration

Luxembourg, le 17 mars 2010

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.:	SCL:
Entré le:	19 MARS 2010
CE:	CHD:
A traiter par:	
Copie à:	

Madame Octavie MODERT
Ministre aux Relations avec le Parlement
Service Central de Législation
43 boulevard F.-D. Roosevelt

L-2450 LUXEMBOURG

n/réf : 2010/9748/PJ/mz

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse du Ministère de la Famille et de l'Intégration à la question parlementaire n° 475 du 24 février 2010 de l'honorable député Monsieur Marc Angel, en vous priant de bien vouloir assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Marie-Josée JACOBS

Réponse de Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration à la question parlementaire n°475 du 24 février 2010 de Monsieur le Député Marc Angel

Quelles suites le Gouvernement a-t-il d'ores et déjà donné à la motion citée ci-dessus ?

La lutte contre l'homophobie fait partie intégrante des mesures prévues par le futur Plan d'action national d'intégration et de lutte contre les discriminations. A ce titre et avec le soutien du programme communautaire PROGRESS, l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI) a soutenu la réalisation d'une écriture scénique intitulée « L'annonce » en collaboration avec le Centre des Arts Pluriel d'Ettelbruck. Cette pièce a été mise en scène pour la première fois le 16 octobre 2009 au Centre des Arts Pluriel d'Ettelbruck.

L'association Rosa Lëtzebuerg par le biais de son Centre d'Information Gai et Lesbien CIGALE bénéficie d'une convention avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration depuis 2003. Par ailleurs, le Ministère accorde son soutien à des événements comme le GAYMAT ou des manifestations organisées par l'association Transgender Luxembourg, créée en 2009.

Est-ce que le Gouvernement compte conférer la mise en pratique de la motion au Centre pour l'égalité de traitement ? Dans la négative, quel organisme gouvernemental se chargera alors du dossier ?

Le Gouvernement ayant été mandaté explicitement dans la motion, il a été décidé que sa mise en pratique soit confiée au Ministère de la Famille et de l'Intégration (Service Jeunesse et Famille et Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration) en étroite collaboration avec le Centre d'information gai et lesbien (CIGALE).

Des synergies ont néanmoins été recherchées avec le Centre pour l'égalité de traitement qui organise cette année avec le soutien du programme PROGRESS des tables rondes sur chacun des motifs de discrimination visés à l'article 19 du Traité de Lisbonne. Ainsi, la table ronde portant sur l'orientation sexuelle aura lieu le 31 mai 2010 afin de coïncider dans les mesures possibles avec la Journée Internationale du 17 mai.

La date du 17 mai 2010 approchant à grands pas, les campagnes d'information et de sensibilisation évoquées sont-elles déjà en élaboration ?

Le Ministère de la Famille et de l'Intégration en étroite collaboration avec CIGALE travaille actuellement à la réalisation d'une campagne d'information et de sensibilisation. Ainsi, il prévoit l'organisation d'une conférence grand public, le 17 mai 2010 à l'Abbaye de Neumünster afin de présenter des exemples de bonnes pratiques au niveau communal et au niveau national. Il espère pouvoir accueillir à cette table ronde un représentant du Senat für gleichgeschlechtliche Lebensweisen » de la Ville de Berlin ainsi qu'un représentant du Centre pour l'Egalité des Chances (Belgique)

Par ailleurs, afin de sensibiliser également le grand public dans son ensemble, il est prévu de lancer une campagne médiatique grand public utilisant entre autres un spot publicitaire réalisé par ILGA pour cette occasion (<http://ilga.org/ilga/fr/article/791>) Les modalités de cette campagne sont encore à clarifier.